COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Recupel on Tour collecte des appareils électro usagés à Saint-Gilles

Saint-Gilles, 20 mai 2014 – Dans le cadre de « Recupel on Tour », Recupel collecte les vieux électros dans toute la Belgique. Après l'immense succès de l'an dernier, l'opération est réitérée cette année ! Recupel on Tour sensibilise les consommateurs au recyclage de leurs appareils usagés et leur offre la possibilité de s'en défaire gratuitement. Cette initiative résulte d'une étroite collaboration entre Recupel, les différentes intercommunales de gestion des déchets et les centres de réutilisation. Le 31 mai, Recupel on Tour sera à Saint-Gilles. La collecte aura lieu sur le Parvis, à l'occasion du marché. Au cours de cette action, tout le monde peut venir déposer ses déchets électro afin que Recupel puisse les recycler.

Les consommateurs ne savent pas encore très bien où se rendre. Conséquence : chaque année, quelque 1,5 kg (par habitant) de déchets électro finissent dans le sac poubelle. Les petits appareils, tels que les calculatrices, les GSM, les télécommandes, les brosses à dents électriques, les chargeurs et les accessoires informatiques, se retrouvent ainsi souvent parmi les déchets ménagers, alors qu'ils peuvent présenter un danger pour l'environnement. Sans recyclage, les matériaux réutilisables qu'ils contiennent sont également définitivement perdus. Recupel a donc décidé de lancer une série d'initiatives – dont Recupel on Tour – pour permettre aux consommateurs de se débarrasser plus facilement de leurs appareils électro usagés.

Avec le concept Recupel On Tour, Recupel explique de manière interactive et ludique où les déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) peuvent être déposés, ces derniers renfermant de nombreux matériaux qui peuvent être réutilisés après traitement.

« En 2001, on était à zéro kilo. Aujourd'hui, on récolte 115 000 tonnes par an », explique Peter Sabbe, directeur général de Recupel. *« Mais si l'on veut atteindre les objectifs européens, nous devons faire encore plus d'efforts. C'est pourquoi Recupel organise des actions pour collecter encore plus de déchets électro. À l'image de Recupel on tour, qui vise à sensibiliser le consommateur au recyclage de ses appareils électro usagés de sorte que les matières premières précieuses qu'ils contiennent puissent servir à fabriquer de nouveaux produits.*

« Le non-recyclage des vieux électros représente en effet une perte de matériaux. Les appareils déposés au bon endroit sont traités et transformés en matières premières réutilisables. Ce faisant, nous récupérons chaque année en Belgique environ 83 000 tonnes de matières premières précieuses. Nous sommes persuadés que nous pouvons encore améliorer fortement ce chiffre en permettant aux gens de se défaire plus facilement de leurs appareils. »

Recupel constate encore trop souvent que les appareils électros usagés atterrissent dans les points de collecte tels que les parcs à conteneurs et les commerces. L'initiative Recupel on Tour se traduit

notamment par l'installation d'un point de collecte éphémère à Saint-Gilles. Les habitants pourront y déposer leurs appareils usagés et/ou défectueux.

« Parmi les appareils dont les gens se défont, on retrouve également souvent des appareils qui fonctionnent encore », explique Vincianne Gilard de Ressources, l'association qui représente les centres de réutilisation en Wallonie et à Bruxelles. Ce sont nos collaborateurs qui vérifient si les appareils remis sont encore en état de marche. Les appareils encore utilisables seront entièrement vérifiés et remis à neuf dans les centres de réutilisation et recevront ainsi une deuxième vie. Les gens auront ainsi la garantie que leurs appareils atterriront dans de bonnes mains. »

Recupel annonce son action via un mailing. Ce mailing contient une brochure avec des informations pratiques et une liste qui reprend les appareils pouvant être déposés. L'action est soutenue par la télévision régionale. Pour plus d'informations à propos de Recupel on Tour et des DEEE, surfez sur www.recupel.be/actiondecollecte.

À propos des DEEE et de Recupel

Depuis 2001, Recupel fait en sorte que les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) soient collectés et traités de façon durable et rentable dans toute la Belgique. Recupel aspire à un meilleur environnement grâce à la récupération optimale des matériaux. Ces activités sont financées par la cotisation Recupel payée par le consommateur à l'achat d'un nouvel appareil. Depuis 2007, Recupel offre également une solution pour les appareils professionnels. Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) sont des déchets dangereux et donc soumis à une réglementation spécifique. Ces déchets doivent être collectés et traités de façon transparente, durable et efficace, conformément à la législation sur les déchets. Le consommateur paie une cotisation Recupel à chaque achat d'un nouvel appareil domestique. Cette cotisation garantit que les appareils usagés récupérés via le secteur de la distribution et les parcs à conteneurs sont collectés et traités d'une manière appropriée. Plus d'infos sur www.recupel.be

Pour plus d'informations (Note destinée à la rédaction (non destinée à la publication))

MindShake PR
Elise Vincke
T: 02 478 18 44
M: 0476 44 96 64
@: elise@mindshake.biz